Sujet : Tr: Demande d'avis sur DUP construction du nouveau collège de Salindres
De : CASTEL Pierre (Chef UID 30-48) - DREAL Occitanie/UID/UID-30-48 <pierre.castel@developpement-durable.gouv.fr>
Date : 27/02/2025 18:21
Pour : christine.deleuze@gard.gouv.fr
Copie à : LAURENT Thibault - DREAL Occitanie/UID/UID-30-48 <thibault.laurent@developpement-durable.gouv.fr>, MORBIDUCCI Bérengère - DREAL Occitanie/UID-30-48/GL6 <berengere.morbiducci@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour

Le projet se situant en dehors du périmètre d'exposition aux risques autour de la plate forme de Salindres, et sans anticiper la modification du PPRT à venir avec l'arrêt de Solvay, je ne note pas d'incompatibilité au regard du risques accidentels.

Cordialement

Pierre CASTEL
Chef de l'unité inter-départementale Gard – Lozère,

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Occitanie
89 Rue Wéber - CS 52002 - 30900 Nîmes Cedex 02
Tél : 04.34.46.67.05 et 06.45.76.34.68
http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/

-------- Message transféré --------
Sujet : Demande d'avis sur DUP construction du nouveau collège de Salindres
Date : Thu, 27 Feb 2025 09:55:46 +0100
De :DELEUZE Christine - 30 GARD/SP ALES (par AdER) <christine.deleuze@gard.gouv.fr>
Répondre à :DELEUZE Christine - 30 GARD/SP ALES <christine.deleuze@gard.gouv.fr>
Pour :vincent.tourreau@gard.fr, christophe.dumas@gard.fr, sportjeunesecd30@gard.fr, SM PAYS CEVENNES <stephanie.dumazert@alesagglo.fr>, AB CEZE <smaton@abceze.fr>, pierre.castel@developpement-durable.gouv.fr, BRAQUET Vincent (Chef du Service) <vincent.braquet@gard.gouv.fr>, COURTRAY Vincent (Chef de service) <vincent.courtray@gard.gouv.fr>, GOURMAUD Bruno (Chef de service) <bruno.gourmaud@gard.gouv.fr>, ARRIGHI Lolita <lolita.arrighi@gard.gouv.fr>

Bonjour,

Par délibération du 31 janvier 2025 le conseil municipal de la commune de Salindres a saisi le Préfet du Gard d'une demande d'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire afin de constituer une réserve foncière et de recourir, si nécessaire, par voie d'expropriation.
L'objectif poursuivi est d'acquérir le terrain d'assiette pour le nouveau collège conformément à la convention qui lie la commune au Conseil départemental.

Je vous remercie par avance de bien vouloir me faire part de votre avis sur ce projet dans vos domaines respectifs.

Vous trouverez ci-joint les pièces du dossier et la lettre de saisine de Monsieur le sous-préfet d'Alès.

Cordialement

--

Pièces jointes :

V4 DUP RESERVES FONCIERES SALINDRES POUR PREF V4.pdf	1,4 Mo
3 dossier enquête parcellaire SALINDRES PREF 3.pdf	318 Ko
Lettre saisine administration pour avis 27 02 25.pdf	504 Ko
PPRT AXENS RHODIA - Zonage réglementaire approuvé A3.pdf	1,4 Mo